

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27248**

Intitulé

MASTER : MASTER Arts, Lettres et Langues mention Arts, Lettres et Civilisations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Limoges, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	Président de l'Université de Limoges, Recteur de l'Académie de Limoges, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes, 131 Français, littérature et civilisation française, 132 Arts plastiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

2 parcours sont proposés :

- Création contemporaine et industries culturelles
- Textes et représentations du monde

Création contemporaine et industries culturelles

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes :

- Direction d'un service ou animation d'une équipe.
- Conception et suivi de produits et d'événements à caractère culturel.
- Conception, organisation et mise en oeuvre de la communication interne et externe de l'entreprise ou de l'institution.
- Mise en place et suivi d'une politique culturelle.
- Analyse des publics culturels.
- Recueil, vérification et traitement de l'information sur un sujet donné en vue de la production de connaissances nouvelles (recherche).

Textes et représentations du monde

- Recueil, vérification et traitement de l'information sur un sujet donné en vue de la production de connaissances nouvelles (recherche).
- Formation dans le domaine des littératures française, générale et comparée ; de la langue française ; des techniques d'expression.
- Organisation et mise en oeuvre des actions de communication et de diffusion de l'information ; réalisation des outils/supports de communication selon la stratégie de l'entreprise.
- Définition de la politique de communication et élaboration du plan de communication.
- Recueil, vérification et traitement de l'information sur un sujet donné en vue de sa diffusion média selon les orientations de la structure d'information, les règles déontologiques et la réglementation de l'information.
- Direction d'un service ou animation d'une équipe.

Création contemporaine et industries culturelles

- Analyser et synthétiser à l'écrit comme à l'oral des productions discursives et des informations relevant des différents champs de la communication et de la création.
- Produire un document normé sous diverses formes électroniques.
- Prise de parole publique en adéquation avec le contexte institutionnel et le public visé.
- Projeter et conduire des initiatives innovantes et créatives dans le domaine des industries culturelles et médiatiques.
- Produire des dispositifs de type artistique en suivant les règles de l'art (maîtrise des outils et des matériaux).
- Lire, converser et rédiger dans une langue vivante étrangère en contexte courant.
- Analyser et évaluer des stratégies dans les domaines culturels

Textes et représentations du monde

- Avoir les compétences en écriture, lecture, discussion et valorisation d'écrits, et en conduite de projet.
- Apprécier des pratiques majeures de la création en régime médiatique, les analyser et les valoriser.
- Interagir avec le monde des médias et celui des industries culturelles, à en situer les différents acteurs et en comprendre les modes d'action et de financement.
- Rechercher, sélectionner, analyser et exploiter à l'écrit comme à l'oral des informations issues de sources différentes et sur supports variés (documents imprimés, productions audiovisuelles, recueil d'avis).
- Analyser et Synthétiser des productions discursives relevant des différents champs de la communication et de la création.
- Rédiger de façon synthétique et argumentée.
- Prendre la parole publique en adéquation avec le contexte institutionnel et le public visé.
- Analyser des documents littéraires, linguistiques et pédagogiques en vue d'enseigner.
- Elaborer une réflexion sur les contenus d'enseignement et les programmes, en vue d'enseigner à des publics d'adolescents, de jeunes adultes, ou d'adultes en formation.
- Produire un document normé dans sa mise en forme électronique
- Lire, converser et rédiger dans une langue vivante étrangère en contexte courant et en contexte académique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Création contemporaine et industries culturelles

Fonctions publiques de la culture (Etat, Collectivités territoriales), Organisations et entreprises culturelles (Production, animation, administration, communication, relations avec le public ou la clientèle), Organisations et entreprises de l'art et du design (Conception, production, administration, communication, relations avec le public ou la clientèle).

Textes et représentations du monde

Ces diplômés pourront travailler dans les secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Education Nationale, des Fonctions publiques (Etat, Collectivités territoriales), des industries culturelles (Edition, Médias), et plus largement dans toute entreprise ou institution au titre de la Communication interne et externe.

Création contemporaine et industries culturelles

Ces diplômés peuvent prétendre aux emplois suivants :

- gestionnaires d'espaces culturels, régisseurs, organisateurs ou animateurs d'événements (festivals, valorisation du patrimoine public ou privé),
- chargés de politique culturelle en musée ou en entreprise, assistants de production, chefs de projets, de gammes ou de collections (industrie, édition, médias),
- journalistes, assistants et consultants en communication, chargés et attachés de presse, assistants et cadres d'édition, assistants en agence de publicité et de marketing.

Textes et représentations du monde

Ces diplômés peuvent prétendre aux emplois suivants :

- chercheurs, ingénieurs d'étude et de recherche, rédacteurs de contenus culturels et scientifiques, lecteurs et relecteurs, analystes dans les départements R&D des organismes et entreprises culturels,
- enseignants, formateurs et chargés de formation,
- journalistes, assistants et consultants en communication, chargés informationcommunication, chargés et attachés de presse, assistants et cadres d'édition, cadres administratifs et techniques dans les organismes et entreprises culturels.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1104 : Conception de contenus multimédias

E1106 : Journalisme et information média

K2107 : Enseignement général du second degré

K2108 : Enseignement supérieur

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Création contemporaine et industries culturelles

Semestre 1 :

- UE 1. Coeur de spécialité : 60h ; 11 ECTS
- UE 2. Théorie et pratique : 36h ; 8 ECTS
- UE 3. Journées d'étude et projets collectifs : 42h ; 7 ECTS
- UE 4. Méthodes : 24h ; 4 ECTS
- UE 5. Langues vivantes : 18 h

Semestre 2 :

- UE 6 Coeur de spécialité : 72h ; 9 ECTS
- UE 7 Théorie et pratique : 36h ; 6 ECTS
- UE 8 Journées d'études et projets collectifs : 42h ; 6 ECTS
- UE 9 Méthodes : 12h ; 6 ECTS
- UE 10 Langues vivantes : 18h ; 3 ECTS

Semestre 3 :

- UE 1 Coeur de spécialité : 72h ; 11 ECTS
- UE 2 Théorie et pratique : 36h ; 8 ECTS
- UE 3 Journées d'études et projets collectifs : 36h ; 7 ECTS
- UE 4 Méthodes : 12h ; 4 ECTS
- UE 5 Langues vivantes : 18h

Semestre 4 :

- UE 6 Méthodes : 20h ; 20 ECTS
- UE Stage ; 30h ; 7 ECTS
- UE Langues vivantes : 12h ; 3 ECTS

Textes et représentations du monde

Semestre 1 :

- UE 1 Spécialisation Lettres : 72 h ; 15 ECTS

- UE 2 Mutualisation interdisciplinaire – un parcours au choix : 48 h ; 6 ECTS (Parcours Lettres anciennes avec MEEF /Parcours

Sémiotique/Parcours Libre)

- UE 3 Projet tutoré – 18h ; 5 ECTS

- UE 4 Outils et méthodes : 24 h ; 4 ECTS

- UE 5 Langues vivantes : 18 h ;

Semestre 2 :

- UE 6 Spécialisation Lettres : 72 h ; 12 ECTS

- UE 7 Mutualisation interdisciplinaire – un parcours au choix : 48 h ; 6 ECTS (Parcours Lettres anciennes avec MEEF /Parcours Sémiotique

/Parcours Libre)

- UE 8 Projet tutoré – 18h ; 5 ECTS

- UE 9 Outils et méthodes : 24 h ; 7 ECTS

Semestre 3 :

- UE 1 Spécialité Lettres : 72 h ; 18 ECTS

- UE 2 Mutualisation interdisciplinaire – un parcours au choix : 48 h ; 6 ECTS (Parcours Lettres anciennes /Parcours Sémiotique /Parcours

Libre)

- UE 3 Outils : 30h ; 6 v

Semestre 4 :

- UE 4 Spécialité : 18h ; 6 CE

- UE 5 Recherche tutorée : 30h ; 24

- UE 6 Langues vivantes : 12 h ; 3 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) si l'ingénierie le permet
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) si l'ingénierie le permet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)
Par expérience dispositif VAE	X	Possible par VAE [jury composé de trois enseignants chercheurs ainsi que deux personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)]

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n°2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation (articles R.613-33 à

R.613-37)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 19 juillet 2016 accréditant l'Université de Limoges en vue de la délivrance de diplômes nationaux - Habilitation n° 20161000

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Carrefour des étudiants

<http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr>

Autres sources d'information :

www.flsh.unilim.fr

www.unilim.fr

Lieu(x) de certification :

Université de Limoges

33 rue François Mitterrand

BP 23204

87032 LIMOGES CEDEX

Tél : 05 55 14 91 00

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

39E rue Camille Guérin

87036 LIMOGES CEDEX

Tél : 05 55 43 56 00

Historique de la certification :

Ancienne appellation : Lettres et Arts